

Manitoba

Commission du canal de dérivation



155, rue Carlton, bureau 200
Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8
Téléphone : 204 945-4900
Télécopieur : 204 948-2462

Le 18 décembre 2009
Pour diffusion immédiate

LES MOTONEIGISTES DEVRAIENT ÉVITER LE CANAL DE DÉRIVATION

Les activités de construction et la glace mince constituent de graves dangers pour les motoneigistes

La Commission du canal de dérivation du Manitoba rappelle aux motoneigistes d'éviter d'emprunter le canal de dérivation cet hiver encore, alors que les travaux continuent sur le canal de dérivation de la rivière Rouge.

Les 48 km du canal de dérivation sont une zone de construction active et potentiellement dangereuse à cause des divers projets de construction en cours, dont ceux de l'ouvrage régulateur du canal de dérivation près de Saint-Norbert, du pont de la RPGC n° 15 à l'extérieur de Transcona et du pont de la RPGC n° 44 à Lockport. La Commission signale également que des parties du canal à faible débit sont recouvertes de glace mince ou connaissent des eaux libres, ce qui pose un risque grave aux motoneigistes.

Le public devrait donc toujours éviter d'emprunter le canal de dérivation pour sa sécurité et celle des ouvriers travaillant sur ce projet. Veuillez choisir d'autres aires de loisirs et emprunter des routes différentes pendant la durée des travaux.

Pendant le déroulement de ce projet historique, aidez-nous à maintenir un chantier sécuritaire pour vous et pour les travailleurs en vous tenant loin du canal de dérivation.

Merci de votre collaboration.

Rappelez-vous : conduisez prudemment!

Un message de la Commission du canal de dérivation